

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Doische, le 20 janvier 2016	
A l'attention de	
Monsieur/Madame	
Le Collège Communal a, conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le <u>28 janvier 2016 à 20 heures 00</u> à la Maison communale, Salle du Conseil.	
	Ordre du jour
SEANCE PUBLIQUE	
1.	Secrétariat - Séance du 19 novembre 2015 - Approbation du procès-verbal
2.	Secrétariat - Séance du 17 décembre 2015 - Approbation du procès-verbal
3.	Finances - Règlement-taxe relatif aux centimes additionnelles au précompte immobilier - Exercice 2016 : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle
4.	Finances - Règlement-taxe relatif à la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques - Exercice 2016 : Communication de la décision de l'Autorité de tutelle
5.	Finances - Règlement-redevance sur les repas servis dans les cantines communales – Année 2016 - Révision de la délibération du 19 novembre 2015 : Approbation
6.	Finances - Voyage des Ainés 2016 - 6, 7 & 8 mai 2016 - Définition des modalités d'organisation -

Décision

- 7. Travaux Délégation de compétence au Collège communal en matière de marchés publics et de concessions : Approbation
- 8. Travaux Ureba Exceptionnel 2013 Ecole de Gimnée Remplacement des chassis Approbation du Cahier spécial des charges, choix du mode de passation et des conditions du marché Décision
- 9. Travaux Marché public Aménagements extérieurs du logement de transit à Romerée, rue de Fombay, 3A Approbation des conditions et du mode de passation
- 10. Environnement Gestion des déchets ménagers et assimilés Fixation du coût-vérité prévisionnel 2016
- 11. Patrimoine Implantation d'une nouvelle cabine ORES Division : Matagne-la-Petite Contrat de bail emphytéotique : Approbation
- 12. Tourisme Fusion des Maisons du Tourisme Position à adopter Ratification de la délibération du Collège communal du 19 janvier 2016 : Décision
- 13. Agenda Planning des séances du Conseil communal pour l'année 2016

HUIS CLOS

- 14. Personnel Contremaître Remplacement jusqu'au 31 décembre 2016 pour cause de vacance de l'emploi Décision
- 15. Enseignement Ecole communale de Doische. Mise à la pension Prise d'effet au 1er février 2016 Madame Marie-Louise FRANCOTTE, institutrice maternelle définitive à raison de 26 périodes/semaine.
- 16. Enseignement Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 5 périodes/semaine à partir du 10/11/15. Madame Marine MARION. Ratification délibération du Collège communal du 5/1/2016.
- 17. Enseignement Augmentation de cadre en cours d'année scolaire. Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 5 périodes/semaine Du 18 janvier 2016 au 30 juin 2016. Madame Laurence GUION. Ratification délibération du Collège communal du 19/1/2016.
- 18. Enseignement Réaffectation à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 8 périodes/semaine d'une institutrice maternelle définitive à mi-temps pour l'augmentation de cadre en cours d'année scolaire Du 18 janvier 2016 au 30 juin 2016. Madame GUION Laurence. Ratification délibération du Collège communal du 19/1/2016.
- 19. Enseignement Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant à raison de 13 périodes/semaine à partir du 18 janvier 2016. Madame Mandy SCHIRINZI. Ratification délibération du Collège communal du 5/1/2016.

- 20. Enseignement Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 21 périodes/semaine Le 15/01/2016. Madame MARION Marine. Ratification délibération du Collège communal du 19/1/2016.
- 21. Enseignement Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi non vacant à raison de 5 périodes/semaine à partir du 30/11/15. Madame Marine MARION. Ratification délibération du Collège communal du 8/12/2015.

Par le Collège,

Le Directeur général, Sylvain Collard Le Président, Pascal Jacquiez

Consultation des dossiers:

Conformément à l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, les Conseillers Communaux sont invités à avertir au préalable, par courriel à sylvain.collard@doische.be ou au 082/21.47.33, le Directeur général f.f pour fixer le jour et l'heure de la consultation des dossiers.